

Un article de Roberto De Mattei

Author : spo

Categories : [Documents](#)

Date : 22 décembre 2010

J'ai évoqué rapidement hier le nouveau livre du professeur Roberto De Mattei sur le concile Vatican II. *Il Concilio Vaticano II. Una storia mai scritta* fait déjà débat en Italie. Le professeur De Mattei n'est pas resté sans voix dans la controverse. On trouve sur [le site de la Fondation Lépante](#) la traduction en français d'un article qu'il a écrit pour le quotidien italien *Libero* et publié le 12 décembre dernier. En voici un extrait que je livre à titre d'information. On ira lire l'intégralité sur le site en question.

Si le Concile a l'autorité que le Pape qui le convoque et le dirige veut lui donner, tous les discours de Jean XXIII et de Paul VI, avant, durant et après le Concile Vatican II, en soulignent la dimension, non pas dogmatique, mais pastorale. Ce même but pastoral, étranger à toute définition dogmatique, est attribué aux documents conciliaires par Benoît XVI, dont l'« herméneutique de la continuité » est très mal interprétée par beaucoup de catholiques, tant progressistes que conservateurs. L'affirmation même selon laquelle le Concile Vatican II doit être considéré comme en continuité avec le Magistère de l'Eglise présuppose évidemment l'existence dans les documents conciliaires de passages douteux ou ambigus, ayant besoin d'une interprétation. Pour Benoît XVI, le critère d'interprétation de ces passages ne peut qu'être la Tradition de l'Eglise, comme il l'a maintes fois affirmé lui-même. Si, par contre, comme l'estiment les promoteurs du site web « Vive le Concile », on admettait que le Concile Vatican II était le critère herméneutique pour relire la Tradition, il faudrait donner, paradoxalement, une force interprétative à ce qui a besoin d'être interprété. Interpréter la Tradition à la lumière du Concile Vatican II, et non pas l'inverse, ne serait possible que si l'on acceptait la position d'Alberigo (auteur d'une œuvre monumentale *Storia del Vaticano II*, en 5 volumes), qui donne une valeur interprétative non pas aux textes, mais à l'esprit du Concile. Mais ceci, bien entendu, n'est pas la position de Benoît XVI, qui critique l'herméneutique de la discontinuité, justement pour la suprématie qu'elle accorde à l'esprit sur les textes. Mgr Gherardini, professeur émérite d'ecclésiologie à l'Université du Latran, dans son livre *Le Concile Oecuménique Vatican II, un débat à ouvrir* (2009), a bien développé le bon critère de l'herméneutique théologique. Soit l'on estime, comme Gherardini, que les propositions du Concile Vatican II, non liées à des

définitions précédentes, ne sont ni infaillibles ni irréfornables et donc même pas contraignantes, soit l'on accorde au Concile une autorité telle qu'elle éclipse les vingt autres assises précédentes de l'Eglise, les abrogeant ou les remplaçant. Sur ce dernier point, il paraît qu'il n'y a pas de différence entre les historiens de l'école de Bologne, comme le prof. Alberto Melloni, et les sociologues, comme Massimo Introvigne, qui semblent donner une valeur d'infailibilité au Concile Vatican II.

Il y a pourtant un deuxième problème qui va au-delà de la discussion sur la continuité/discontinuité des textes conciliaires et ne concerne pas le domaine théologique, mais le domaine historique. C'est le sujet auquel j'ai voulu apporter une contribution dans mon récent livre, *Il Concilio Vaticano II. Una storia mai scritta*, publié par les éditions Lindau en décembre 2010. Dans cet ouvrage, je ne propose pas une lecture théologique des textes, au sens d'en évaluer la continuité ou la discontinuité avec la Tradition de l'Eglise, mais une reconstruction historique de ce qui se passa à Rome entre le 11 octobre 1962 et le 8 décembre 1965. Il s'agit d'un travail complémentaire à l'approche théologique et qui ne devrait donner du souci à personne. On ne comprend pas en effet les réactions préoccupées de ceux qui craignent que cette histoire puisse apporter de l'eau au moulin de l'herméneutique de la discontinuité. Faudrait-il alors renoncer à écrire l'histoire du Concile Vatican II ?

Ou faudrait-il admettre que seule l'école de Bologne a le droit de l'écrire, elle qui a offert des contributions certes remarquables, mais idéologiquement tendancieuses ? Et si des éléments de discontinuité devaient émerger, sur le plan historique, pourquoi craindre leur divulgation ? Comment nier une discontinuité, non pas dans les contenus, mais dans le nouveau langage du Concile Vatican II ? Un langage fait non seulement de déclarations, mais aussi de gestes, de silences et d'omissions, qui peuvent révéler les tendances profondes d'un événement encore plus que le contenu des textes. L'histoire de l'inexplicable silence sur le communisme, par exemple, de la part d'un Concile qui aurait dû s'occuper des faits du monde, ne peut pas être ignorée.